

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION PERISCOLAIRE DU 8 JANVIER 2015 – ECOLE F. BUISSON

La réunion a eu lieu dans le préau de 18h30 à 20h.

### **Personnes présentes :**

Mme Josse (responsable des affaires scolaires et périscolaires), Françoise Piquet (Coordinatrice de F. Buisson), Alexandre (animateur permanent F. Buisson), Laura (animatrice permanente P. Bréjeat), Mme Girodolle (Directrice F. Buisson), une dizaine de parents et représentants de parents.

### **Contenu des échanges :**

Présentation de l'équipe périscolaire : Françoise, la coordinatrice est présente à l'école de 11h15 à 18h30. Pour tout problème ou question concernant le temps périscolaire, les parents peuvent la joindre par téléphone sur ce créneau horaire.

Un animateur permanent (Alexandre) est présent tous les jours sur tous les créneaux. L'animation est complétée, soit en lien avec Bréjeat, soit avec du personnel complémentaire (jusqu'à 7 animateurs temporaires sur la pause méridienne).

L'étude est organisée par Mme Collin, enseignante sur Buisson d'une classe de CM1-CM2.

La coordinatrice et la Directrice se voient régulièrement pour l'organisation dans l'école.

La coordinatrice s'occupe notamment du pointage des élèves et, prépare les listes pour les enseignants.

Madame Josse nous a présenté le déroulement d'une journée à l'école, avec les effectifs (enfants et animateurs). Pour rappel sur l'école : 225 élèves scolarisés.

Accueil du matin (7h30-8h20) : en moyenne 10 enfants Buisson (23 avec Bréjeat).

Pause méridienne (11h30-13h20) : en moyenne 178 enfants (80%) et 7 animateurs.

Les CP mangent toujours en 1<sup>er</sup>. Pour les autres classes, il y a un roulement sur 4 semaines (*par exemple pour une classe donnée*) :

- *en semaine 1, ils vont manger en début de 1<sup>er</sup> service,*
- *en semaine 2 en fin de 1<sup>er</sup> service,*
- *en semaine 3 en début de 2<sup>nd</sup> service,*
- *en semaine 4 en fin de 2<sup>nd</sup> service.)*

L'appel des classes se fait via un tableau qui est présenté dans les lieux où se trouvent les enfants (cour, préau, salle informatique). Il y a alternance de passage entre classe de Buisson et classe de Bréjeat.

Activités proposées : ludothèque (jeux) commune avec Bréjeat, pôle informatique (de temps en temps), et une animation sur plusieurs semaines (avant Noël, c'était un concours de dessin de Noël. En janvier-février, une animation sur les incroyables talents).

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION PERISCOLAIRE DU 8 JANVIER 2015 – ECOLE F. BUISSON**

T.A.P. Récréatifs (15h45-16h30) : en moyenne 93 enfants (40%) et 8 encadrants (Françoise + 2 animateurs + les 5 enseignants faisant les études, dont 2 d'une autre école), soit un taux d'1 encadrant pour 12 enfants.

Pour les enfants sortant à 16h30 : jeux/animations.

Pour les enfants restant à l'étude : goûter apporté par leurs soins, pris dans la cantine. Puis récréation ou, s'ils mangent rapidement, ils peuvent rejoindre les animations en cours avec les autres enfants.

Etude (16h30-17h30) : en moyenne 55-60 enfants (25%) répartis sur les 5 classes d'études.

Les enseignants sont, sur ce créneau là, employés par la mairie, et non plus par l'Education Nationale. L'étude est surveillée, mais la plupart des enseignants vérifient les devoirs (donc proche d'une étude dirigée où il y a obligation de contrôler le travail).

Accueil du soir (17h30 à 18h30) : environ 32 enfants (15 %), avec des départs échelonnés.

Peu d'enfants partent tous seuls de l'école : entre 10 et 15 à 15h45. 2 à 18 h. Les parents ont signé un document en début d'année.

De façon exceptionnelle, les enfants qui ne sont pas inscrits à la garderie du matin peuvent y être déposés et ne seront pas refusés. De même pour le soir, bien avertir Françoise en cas de retard, mais les enfants ne sont pas mis à la porte.

Mercredi après midi (11h30-18h30) : les parents demandent si les situations de stress de certains enfants à l'idée d'aller au centre de loisirs le mercredi après midi perdurent. A priori, il n'y en aurait plus, et seraient attribuées aux nombreux changements de début d'année pour les CP.

Le centre Cousteau (du CP au CM1) a une capacité de 280 personnes (animateurs compris). Les CM2 vont au Gingko. La mairie étudie l'aménagement de nouveaux locaux.

### **Pour les inscriptions aux activités périscolaires en semaine classique :**

(Accueils matin/soir/mercredi midi, Restauration, Etude, T.A.P. récréatifs, et mercredis après-midi).

Le délai de 3 mois pour faire les réservations passe à **1 mois**, ce mois étant glissant de date à date. Ainsi, les réservations pourront se faire sur l'année et ensuite les parents peuvent les modifier jusqu'à un mois avant (ex : le 8 janvier, ils peuvent réajuster leurs réservations pour le 9 février, et ils ne peuvent plus toucher aux réservations faites pour la période 8 janvier – 8 février).

Madame Josse se félicite d'avoir répondu à l'attente des parents sur le raccourcissement du délai de réservation. Nicolas Lemettre lui rappelle que la demande précise des parents était une modification jusqu'à 48h avant, et que la réponse de la mairie n'est pas satisfaisante pour les parents.

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION PERISCOLAIRE DU 8 JANVIER 2015 – ECOLE F. BUISSON**

### **Pour les inscriptions aux centres de loisirs de vacances :**

Les périodes de réservations sont maintenues (même système que les années précédentes).

Rappel du calendrier :

- vacances de février : inscriptions closes depuis le 23/12/2014
- vacances de printemps : inscriptions du 25/02/2015 au 11/03/2015
- vacances d'été : inscriptions du 06/05/2015 au 27/05/2015

### **Pour les inscriptions aux T.A.P. Découvertes :**

Ces T.A.P. sont renommés "Ateliers Découvertes".

Le mode d'inscription à privilégier est l'appel à la mairie : 01.30.86.32.81 ou par mail : [service.scolaire@ville-houilles.fr](mailto:service.scolaire@ville-houilles.fr), ce qui permet directement de voir s'il reste des places disponibles (ce qui n'est pas le cas si on passe par la coordinatrice).

Pour certains ateliers (mini-tennis, tennis de table), les enfants vont au gymnase Ostermeyer. Ils sont vêtus de gilets jaunes, accompagnés de 2 animateurs, dont l'un reste au gymnase pendant l'atelier.

Pour ces Ateliers Découvertes mis en place depuis novembre 2014 : les parents ont l'impression que l'on n'atteint pas le taux de remplissage attendu, alors même que les activités présentées sont de qualité. Demande d'un affichage plus visible aux entrées et sur la vitre du bureau de Mme Girodolle.

Mme Josse nous indique que seul l'atelier "capoeira" va être annulé faute d'inscription : il était proposé à des élèves de CM1-CM2 qui sont traditionnellement moins présents aux temps périscolaires que les autres élèves.

Pour les inscriptions : une fois 2 ateliers réalisés par un enfant, une demande d'inscription pour un nouvel atelier ne sera acceptée que s'il reste des places. Les places seront attribuées en priorité aux élèves n'ayant pas encore atteint leur "quota" de 2 ateliers.

### **Partage des locaux entre équipes scolaire et périscolaire :**

Mme Girodolle a fait une demande auprès de la mairie pour demander le matériel nécessaire à un loto (tables, bancs, sono) pour le 6 mars 2015, restée sans réponse. De son côté, Françoise s'est donc déjà organisée avec l'équipe d'animation de Bréjeat pour que ce vendredi soir là, les enfants de Buisson rejoignent ceux de Bréjeat, pour libérer la salle pour l'installation du loto.

Les parents d'élèves demandent à la mairie à ce qu'une solution soit apportée l'année prochaine pour le festival du livre, qui ne peut avoir lieu cette année, faute d'un espace disponible plusieurs jours consécutifs pour l'exposition des livres.